

LE CENDRE
 DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
 ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 19 février 2026

Date et heure de la séance : 25 février 2026 à 18h30.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 7

Absents : 2

Présents : Mmes Nastascia ACCOT - Jacqueline BOLIS - M. Jean-Marc BRUSTEL - Mme Sandrine CARDOSO-BONNET - MM. Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MÉJEAN-LAPAIRE - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - M. José MAGALHAES procuration à M. Bruno PONTRUCHER - M. Pierre MESURE procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Karine VALLUY - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Sébastien MORIN.

Absents : MM. Florian CATINOT et Thibaut FABRY.

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°26/02/25/002

OBJET : Reprise des résultats de l'exercice 2025.

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M57, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la reprise des résultats de l'exercice 2025, qui seront repris dans le budget primitif 2026.



A l'appui de la comptabilité de l'ordonnateur et du comptable, en tous points identiques, il s'avère que les résultats de clôture 2025 sont les suivants dans les deux sections :

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Fonctionnement	932 126,97 €	1 032 294,90 €	207 561,81 €	107 393,88 € (R 002)
Investissement	- 1 237 491,83 €		377 118,37 €	- 860 373,46 € (D 001)

La commission « Finances » réunie le 17 février 2026 ayant émis un avis favorable, le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- **valider** le report de ces résultats de clôture dans chacune des sections du budget 2026 : R002 en section de fonctionnement, D001 en investissement.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

3 votes CONTRE (Margaux FOURTIN – Pierre FERNAND et Jean-François RAZAVET)

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,

Karine VALLUY



Le Maire,

Hervé PRONONCE

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ACTE EXECUTOIRE	
Publié le	27/02/2026
Reçu en préfecture le	27/02/2026
La Directrice Générale des Services,	
 Caroline SOULIGOUX.	